



photo : Jean-Marc Carisse

NOTES BIOGRAPHIQUES

GRAHAM FRASER,
COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Graham Fraser a été nommé commissaire aux langues officielles en octobre 2006.

Depuis, il œuvre tant à la promotion de nos deux langues officielles qu'à la protection des droits linguistiques des communautés de langue officielle. Depuis le début de son mandat, M. Fraser est intervenu dans le cadre de plusieurs enjeux importants concernant les droits linguistiques de la population canadienne.

Sous l'égide de M. Fraser, le Commissariat aux langues officielles du Canada a traité d'importants dossiers linguistiques, dont les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, les célébrations entourant le 40^e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*, y compris l'exposition *Déjà vu : 40 ans de langue et de rire en caricatures politiques*, et la mise sur pied du nouveau Prix d'excellence – Promotion de la dualité linguistique, décerné à une personne ou à un organisme du Canada s'étant démarqué en faisant la promotion de la dualité linguistique au pays ou à l'étranger, ou en contribuant au développement des communautés de langue officielle.

Sur le plan juridique, le commissaire est intervenu dans le recours de 2007 de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, contestant l'abolition du Programme de contestation judiciaire. Il a également agité à titre de coappellant devant la

Cour suprême dans l'affaire *DesRochers* (CALDECH). À la suite de cette affaire, la Cour suprême du Canada a, pour la première fois, interprété la partie IV de la *Loi sur les langues officielles* de façon élargie et a reconnu le droit du public de recevoir un service de qualité égale dans les deux langues officielles. En 2008, le commissaire est également intervenu dans l'affaire *Nguyen*, où la Cour suprême a donné une interprétation qui tient compte des intérêts des communautés de langue officielle en regard des droits garantis par l'article 23 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Les procédures judiciaires concernant les réductions de service à la station de Radio-Canada/CBC à Windsor se poursuivent.

Depuis la nomination de Graham Fraser en tant que commissaire aux langues officielles, le Commissariat a publié de nombreux rapports et études. Ces derniers ont permis aux Canadiens et aux fonctionnaires fédéraux de mieux comprendre la place qu'occupe la dualité linguistique au cœur de l'identité canadienne et les enjeux qui en retournent. Du nombre, on trouve trois études sur la vitalité des communautés de langue officielle, une sur les possibilités d'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes et deux sur les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Le Commissariat s'est aussi penché sur le système sportif canadien, sur le leadership au sein d'une fonction publique bilingue et sur la dualité linguistique dans les relations internationales du Canada.

Dans le cadre de ses fonctions de commissaire aux langues officielles, M. Fraser est souvent invité à s'exprimer sur des questions concernant les langues officielles, tant à l'échelle provinciale, nationale qu'internationale. Il a aussi donné des conférences sur les politiques linguistiques dans plusieurs universités canadiennes.

M. Fraser a étudié à l'Université de Toronto, où il a obtenu un baccalauréat ès arts et une maîtrise ès arts en histoire. Au cours de sa longue et fructueuse carrière en tant que journaliste, il a écrit dans les deux langues officielles sur des questions qui touchaient le Canada et la population canadienne, notamment les politiques étrangères et culturelles, les débats et les pourparlers constitutionnels de même que la politique à l'échelle provinciale, nationale et internationale. M. Fraser a occupé des postes importants au *Toronto Star*, au *Maclean's*, à la *Gazette* de Montréal, au *Globe and Mail* et au *Devoir*, et a régulièrement été invité à titre de commentateur pour des émissions axées sur les affaires publiques.

M. Fraser est aussi l'auteur de cinq ouvrages, dont *Fighting Back: Urban Renewal in Trefann Court* (1972), *Playing for Keeps: The Making of the Prime Minister* (1988) et *Vous m'intéressez : chroniques* (2001). *Sorry, I Don't Speak French*, publié en mars 2006, a contribué à stimuler le renouvellement du débat public sur les politiques linguistiques au Canada. Son essai, *Le Parti québécois*, qui traite de la politique linguistique du Québec, a été sélectionné pour le Prix littéraire du gouverneur général dans la catégorie « Études et essais », en 1984. De plus, M. Fraser a été le premier lauréat du prix Hyman-Solomon, décerné par le Forum des politiques publiques, et s'est vu décerner en 2008 des doctorats honorifiques de l'Université Sainte-Anne et de l'Université d'Ottawa. En 2010, le Canadian Club of Vancouver lui a décerné le prix Baldwin-LaFontaine, et, en 2011, il a été nommé Chevalier de l'Ordre de la Pléiade par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.